

SPINOSI

SCP d'Avocat au Conseil d'Etat
et à la Cour de cassation
2 Rue de Villersexel
75007 PARIS

CONSEIL D'ETAT

REFERE LIBERTE

(Article L. 521-2 du code de justice administrative)

MEMOIRE DE PRODUCTION

POUR : **L'Association nationale d'assistance aux
frontières pour les étrangers (Anafé)**

SCP SPINOSI

Sur la requête n° 468.917

Dans le prolongement des débats tenus lors de l'audience de référé du 18 novembre 2022, l'association exposante entend verser une série de productions complémentaires au soutien des moyens qui ont été développés à propos des difficultés éprouvées par les ressortissants étrangers initialement présents sur l'« *Ocean Viking* », s'agissant de l'accès de ces personnes à l'assistance aussi bien des associations que des avocats (Prod. 1 à 9).

En outre, l'exposante souhaite indiquer, à toutes fins utiles, que selon les dernières informations transmises par le bâtonnier du barreau d'Aix-en-Provence, entre lundi 14 et mardi 15 novembre, 192 personnes ont été présentées devant le juge des libertés et de la détention.

Environ 110 personnes ont été visées par des appels formés par le parquet, lesquels ont été audiencées devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence du mercredi 16 au jeudi 17 novembre.

La cour d'appel a confirmé la totalité des décisions de refus de prolongation ou de dessaisissement prononcées par le juge des libertés et de la détention.

A ce jour encore, et à la connaissance de l'exposante, une vingtaine de dossiers – relatifs à des personnes dont la privation de liberté a été prolongée par le juge des libertés et de la détention – sont pendants devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

En outre, selon le « *listing* » daté du 18 novembre 2022 (mis à jour à 14h30) et qui vient à l'instant d'être transmis à l'exposante, seize personnes demeurent maintenues en détention à ce jour (Prod. 10).

AU BENEFICE de ces productions complémentaires, l'association exposante persiste dans les conclusions de ses précédentes écritures.

Avec toutes conséquences de droit.

SPINOSI

SCP d'Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

Production :

- 1) Attestations de M. Guy Benarroche, Mme Marie-Arlette Carlotti et M. Hubert Julien-Lafferrière ;
- 2) Attestation relative à la notification des refus d'admission au titre de l'asile de Mmes Emilie Pesselier et Amélie Blanchot ;
- 3) Attestation de Mme Emilie Pesselier concernant les difficultés pour accéder au listing ;
- 4) Attestation de la bâtonnière de l'ordre des avocats de Toulon ;
- 5) Attestation de Mme Laure Palun ;
- 6) Photo de l'affiche Anafé dans la zone d'attente de Toulon ;
- 7) Affichette de l'Anafé affichée dans les autres zones d'attente ;
- 8) Photo d'une tente ;
- 9) Cartes d'identité et passeports de Mmes Amélie Blanchot, Emilie Pesselier et Laure Palun ;
- 10) « *Listing migrants hors MNA – Ocean Viking, mise a jour le 18/11/2022 à 14h30* ».